



Le 25 août 2017

Chers parents,

À l'aube d'une nouvelle année scolaire qui débute, il me fait plaisir de vous faire parvenir le premier Info Parents. Les quatre numéros diffusés durant l'année contiendront les informations nécessaires au bon déroulement de l'année scolaire pour vous et vos enfants. Nous continuerons à mettre en valeur les réalisations de notre institution et les gens qui y évoluent. Notez que cela se fera via notre site Web et nos médias sociaux. Soyez à l'affût! Nous désirons vous souligner trois choses importantes et nouvelles cette année :

1. Le Collège célèbre son 50^e anniversaire! Pour l'occasion, il s'est refait une beauté.
2. En plus d'être en beauté, le Collège a agrandi! La Fabrique Beaubois a déménagé pour tripler sa superficie. Cinq nouvelles salles de classe seront disponibles, sans compter une nouvelle salle polyvalente et une salle de conditionnement physique.
3. En terminant, les iPads font leur entrée à Beaubois en 1^{re} et 2^e secondaire. Une année d'adaptation pour tous : élèves, enseignants et... parents!

Je saisis l'occasion pour vous remercier candidement de la confiance que vous témoignez envers notre équipe et notre institution.

Je vous souhaite une excellente année scolaire.

Marc-André Girard
Directeur du secondaire

RENTRÉE SCOLAIRE

Pour les élèves de 1^{re} secondaire

Nous attendons les élèves de 1^{re} secondaire le **lundi 28 août à 8 h 30**, au Théâtre Beaubois. Ils recevront alors toutes les informations pour bien entreprendre leurs études secondaires au Collège. Dès cette première **demi-journée**, le port de l'uniforme est obligatoire. Celle-ci se terminera à 12 h 30, suite à un léger dîner communautaire. Les cours commenceront le mardi 29 août.

Pour les élèves de 2^e à 5^e secondaire

Les activités d'accueil des élèves de la 2^e secondaire à la 5^e secondaire se dérouleront pendant la journée du **lundi 28 août**, et ce, selon l'horaire suivant :

2 ^e secondaire :	9 h à 12 h
3 ^e secondaire :	13 h à 15 h 30
4 ^e secondaire :	9 h 30 à 12 h (Groupe 404 : 9 h 30 à 12 h 15)
5 ^e secondaire :	12 h 30 à 15 h

Lors de sa présence au Collège, votre enfant rencontrera son tuteur ainsi que plusieurs de ses enseignants qui lui donneront des informations importantes quant au mode de fonctionnement et aux exigences académiques des cours à son horaire. Étant donné l'horaire particulier de cette journée, **il n'y aura pas de service de cafétéria le 28 août** et les élèves qui voudront dîner à l'école ce jour-là devront apporter leur lunch. Il s'agit d'une **demi-journée** de classe et la présence des élèves est obligatoire, mais ils sont autorisés à se présenter uniquement aux heures indiquées selon l'horaire ci-dessus.

Le cadenas utilisé par l'élève de 2^e à 5^e secondaire pour fermer sa case doit être acheté à l'école. Les nouveaux élèves et ceux qui auraient perdu leur cadenas doivent donc prévoir un montant de 10 \$ afin de l'acheter le 28 août.

Dès la première demi-journée de présence au Collège, tous les élèves doivent se conformer au règlement de la tenue vestimentaire. À compter du 29 août, le Collège sera ouvert de 7 h à 18 h tous les jours de classe. Il est important de noter que les élèves ne sont pas autorisés à quitter le Collège entre 7 h et 15 h 30.

En tout temps, nous exigeons des parents qu'ils respectent la signalisation du stationnement et qu'ils collaborent avec la personne responsable qui s'y trouve le matin et le soir. Pour éviter la congestion, nous vous conseillons de débarquer ou donner rendez-vous à votre enfant dans les rues avoisinantes. Rappelons-nous que de telles mesures doivent être prises pour assurer la sécurité des élèves.

CARTE OPUS

Pour les élèves qui le désirent, la séance de photographie pour la carte OPUS de la STM aura lieu le **7 septembre** (seule date de présence de la STM au Collège pour l'année). À cet égard, il faudra télécharger, compléter et signer le formulaire de consentement pour l'obtention d'une carte OPUS, et ce, en vous rendant sur le site de la STM à l'adresse suivante :

http://www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/formulaire_opus_tarif_reduit.pdf

Par conséquent, les élèves qui veulent se faire photographier le 7 septembre prochain devront avoir en main :

- Le formulaire imprimé et signé par un représentant de l'autorité parentale **si l'élève a moins de 14 ans** ou, sinon, par l'élève lui-même;
- Une preuve d'âge;
- **Si votre enfant a 16 ans et plus**, il devra fournir une preuve de fréquentation scolaire à temps plein. Le sceau de l'établissement ainsi que la signature du représentant scolaire seront apposés sur place, le jour même, sur son formulaire de demande d'obtention de la carte OPUS;
- **14 \$ en espèces** (les cartes de débit et de crédit ne sont pas acceptées).

NOUVEAUX ÉLÈVES

Tous les nouveaux élèves doivent nous faire parvenir leur bulletin final de juin 2017 dans les meilleurs délais. Nous remercions les parents qui nous l'ont déjà expédié.

RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS

Veuillez noter les dates des rencontres parents-enseignants prévues au calendrier scolaire :

31 août 2017 (18 h 30) :	Soirée d'information à l'intention des parents des élèves de 1 ^{re} et 2 ^e secondaire
7 septembre 2017 (19 h) :	Soirée d'information à l'intention des parents des élèves de 3 ^e à 5 ^e secondaire
16 novembre 2017 (13 h à 21 h) :	Rencontre parents-enseignants
1^{er} mars 2018 (13 h à 21 h) :	Rencontre parents-enseignants

FORMULAIRE MÉDICAL

Le formulaire médical de votre enfant doit être rempli sur le portail du Collège **au plus tard le 11 septembre**. Nous vous demandons, si ce n'est pas déjà fait, de bien vouloir prendre quelques minutes afin de le vérifier et valider les informations contenues sous les onglets suivants :

- Profil
- Formulaire
- Formulaire médical



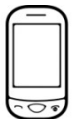
Un fois rempli, veuillez s'il vous plaît imprimer le formulaire et nous le retourner.

CLUBS ET ACTIVITÉS

Un éventail intéressant d'activités est proposé à tous les élèves, et ce, tous les jours, à compter de 15 h 30. Nous offrons des activités dans les domaines des arts, de la culture et des sports. Pour s'inscrire, les élèves pourront consulter le portail et remplir le formulaire en prenant soin de l'imprimer et de le remettre au secrétariat à la vie scolaire. Bienvenue à tous!

TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Le Collège tient à rappeler que la possession ou l'utilisation du téléphone cellulaire **est interdite à l'intérieur et à l'extérieur du Collège entre 8 h 30 et 15 h 30**, et ce, à moins d'une utilisation pédagogique prévue et permise par l'enseignant.



Les élèves peuvent toutefois utiliser leur téléphone cellulaire **à l'extérieur du Collège avant 8 h 30 et après 15 h 30**. De plus, ils sont autorisés à l'utiliser **après 15 h 30** pour une communication rapide **seulement** dans **les salles de récréation et de casiers** (voir article 23 du Règlement des élèves).

NOUVEAU PERSONNEL

Le Collège est heureux de compter parmi ses rangs de nouveaux membres du personnel. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous accueillons :

- Zakya Daoudi, adjointe à la direction générale
- Francis Pagé, technicien en loisirs
- Isabel Conesa Fernandez, enseignante (espagnol 5^e secondaire)
- Andréanne Foglietta, enseignante (éthique et culture religieuse, mathématique et science et technologie 1^{re} secondaire et mathématique 3^e secondaire)
- Simon Guilbault, enseignant (éthique et culture religieuse 2^e et 3^e secondaire et géographie culturelle 5^e secondaire)
- Tara Hassanalizadeh, enseignante (anglais 1^{re} secondaire)
- Benjamin Raymond, enseignant (éducation physique 5^e secondaire)

POLITIQUE DU COLLÈGE SUR LE TRAVAIL SCOLAIRE

Le travail scolaire exigé de l'élève lui permet de consolider et de réinvestir ses apprentissages, d'acquérir de bonnes habitudes de travail, de développer une discipline personnelle de même que son autonomie et son sens des responsabilités. Il favorise les relations harmonieuses entre la famille et le Collège, dans le respect des responsabilités et des compétences de chacun.

Aussi, tenons-nous à rappeler que le travail scolaire exigé des élèves est une intervention pédagogique qui relève exclusivement de la compétence de l'équipe d'éducateurs du Collège.

L'élève est le premier responsable de son travail. Il doit s'appliquer à réaliser les travaux selon les exigences de ses enseignants et dans les délais prescrits. Il est attendu des parents qu'ils reconnaissent la valeur et l'importance du travail scolaire dans les apprentissages, de même que la compétence du personnel enseignant à ce sujet. En outre, on demande aux parents de favoriser, à la maison, une atmosphère d'étude et des conditions favorables à l'exécution du travail.

Pour en savoir plus sur cette politique, consultez le site du collège Beaubois à l'adresse suivante :

<http://www.collegebeaubois.qc.ca/le-college/politiques-educatives/>

RAPPEL

Absence pour voyage

Le Collège tient à ce que les élèves et les parents se conforment aux exigences du calendrier scolaire. Trois périodes durant l'année, inscrites au calendrier, permettront aux parents d'organiser un voyage familial : le congé de Noël, la semaine de relâche et, enfin, le congé pascal.

Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous référer à l'article 1.5 du Code de vie des élèves que vous retrouverez dans l'agenda.

MODALITÉS DE PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

Nous demandons aux parents de respecter intégralement les modalités de paiement prévues. Vous recevrez au début du mois de septembre votre premier état de compte.

Les droits de scolarité et autres frais facturés au début de l'année scolaire sont payables en quatre versements égaux **sous forme de chèques postdatés ou de paiements préautorisés (le 1^{er} octobre 2017, le 15 novembre 2017, le 1^{er} février 2018 et le 15 avril 2018).**

PORTAIL

Le Collège continuera à offrir le portail aux élèves, parents et enseignants, et ce, afin de faciliter et regrouper toutes les communications du Collège. Nous vous recommandons de le visiter régulièrement.

FERMETURE DE L'ÉCOLE LORS DE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Pour savoir si le Collège est fermé lors de circonstances exceptionnelles, nous vous invitons à consulter le site du Collège. Quelques stations de télévision et de radio seront aussi informées de nos décisions.